





# Intéressement CAQES 2020 (versement FIR 2021)

Bloc produits de santé

OMEDIT PACA Corse / ARS PACA / AM

#### — Point CAQES 2020

- 270 CAQES signés en 2020, 270 CAQES validés
- Principe d'intéressement sans sanction
- Critères objectivables
- Établissements appartenant à toutes les fédérations

La crise sanitaire exceptionnelle qui touche notre pays a considérablement modifié les pratiques et l'activité hospitalière.

Compte tenu de cette situation sanitaire, les critères d'intéressement concernant la maitrise des dépenses des MO et DMI ont été abandonnés.

#### Critères intéressement retenus

Enveloppe FIR 2021: 1 100 000€

→ 164 ES intéressés

#### 4 critères / indicateurs choisis pour l'intéressement 2021 (sur CAQES 2020) :

- 1. Taux de prescription des PHEV dans le répertoire des génériques : >50%
- 2. Taux de prescription des biosimilaires en intra hospitalier : >75%
- 3. Taux de prescriptions hors référentiels (RTU, AMM) pour les médicaments et produits et prestations de la liste en sus : <15%
- 4. Suivi des réponses, dans les délais impartis, aux demandes et enquêtes de l'OMEDIT (suivi trimestriel MO, enquête ATIH, Consores)

#### Ventilation intéressement

— Groupe Génériques : 100 000€

Taux de prescription dans le répertoire des génériques, taux cible = 50%

- A: ES avec part de prescription dans le répertoire des génériques ≥60% intéressement +++
- B: ES avec part de prescription dans le répertoire des génériques entre 50 et 60% intéressement +

Sont exclus les ES pour lesquels les données génériques ne sont pas disponibles (disponibilité uniquement pour les établissements ex DG).

—— Groupe biosimilaires intrahospitalier : **400 000€** 

Taux de prescription des biosimilaires, taux cible > 75%

- Infliximab IV : 200 000€

- Rituximab IV : 100 000€

- Trastuzumab IV : 100 000€

Sont exclus les établissements consommant <u>moins de 50UCD</u> par an Socle de base: 1000€ par molécule et par établissement, puis répartition au prorata du nombre d'UCD valorisées.

#### Ventilation intéressement

—— Groupe hors AMM : **400 000€** 

Taux de prescriptions hors référentiels (RTU, AMM) pour les médicaments et produits et prestations de la liste en sus : <15%

Source : données e-PMSI

Sont exclus les établissements consommant moins de 50 UCD

Socle de base: 1000€ par molécule et par établissement, puis répartition au prorata du nombre d'UCD valorisées.

— Groupe réponse aux enquêtes OMEDIT : **200 000€**Données OMEDIT (agrégation des données ATIH + CONSORES + OMEDIT)

143 établissements intéressés, soit 1 398,60€ par établissement

### Intéressement au titre des Génériques

MONTANT TOTAL A REPARTIR

100 000 €

TABLEAU DE REPARTION GENERIQUES (n=25)					
Cat.	Nb ES	Bonification	Montant /Ets	Montant à répartir	
Α	10	+ 62,5%	5 200€	52 000 €	
В	15	0	3 200€	48 000 €	
Total	25			100 000 €	

#### Intéressement au titre des biosimilaires

MONTANT TOTAL A REPARTIR POUR 3 MOLECULES CIBLEES

400 000 €

(49 ES intéressés)

INFLIXIMAB: MONTANT A REPARTIR	200 000 €
Socle de base (30 Ets)	30 000 €
RESTE A REPARTIR	170 000 €

RITUXIMAB: MONTANT A REPARTIR	100 000 €
Socle de base (31 Ets)	31 000 €
RESTE A REPARTIR	69 000 €

TRASTUZUMAB: MONTANT A REPARTIR	100 000 €
Socle de base (28 Ets)	28 000 €
RESTE A REPARTIR	72 000 €

## Intéressement au titre du respect des prescriptions hors référentiels

MONTANT TOTAL A REPARTIR	400 000 €
Socle de base (58 Ets)	58 000 €
RESTE A REPARTIR	342 000 €